



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 4 juillet 2022

### BILAN DU MAIN SQUARE FESTIVAL 2022

L'édition 2022 du Main Square Festival d'Arras, organisée du 30 juin au 3 juillet 2022, a enregistré, sur les 4 jours, plus de 140 000 entrées.

La préfecture du Pas-de-Calais tient à saluer la très forte mobilisation de l'ensemble des services qui ont largement contribué à la réussite de ce festival. Il se félicite de l'excellente coordination avec l'organisateur Live Nation France Festivals, la Communauté Urbaine d'Arras et la ville d'Arras.

Sous l'autorité d'un directeur des opérations, un Centre Opérationnel Départemental (COD), installé à la Citadelle d'Arras, a été chargé de coordonner l'action de sécurité et de secours de l'ensemble des services privés et publics, à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte du Main Square Festival.

L'organisateur, la société privée de sécurité Agora, la Communauté Urbaine d'Arras, la ville d'Arras, les services de la Préfecture, la Direction Départementale de la Police Nationale, l'opération Sentinelle, la gendarmerie, les CRS, le SAMU, le SDIS, la Croix-Rouge et la Protection Civile y étaient présents.

Aucun incident sérieux n'est venu perturber ce festival, grâce à un dispositif exceptionnel mis en place pour garantir la sécurité des festivaliers.

- **Bilan des services de secours :**

Au total, sur les 4 jours de festivals, **555** festivaliers ont été pris en charge par les secouristes de la Croix-Rouge Française et de la Protection Civile. **246** d'entre eux ont fait l'objet d'une prise en charge médicale par les équipes de SAMU, dont **13** évacués vers le centre hospitalier d'Arras pour des blessures légères ou des malaises.

- **Bilan des services de police :**

**4** interpellations ont été effectuées lors du festival, notamment pour infraction à la législation sur les stupéfiants ou violence.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

- **Bilan des contrôles sanitaires :**

Durant le festival, des équipes de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du Pas-de-Calais ont procédé au contrôle d'une trentaine de stands.

Aucun manquement aux règles de température de conservation des aliments ou de dépassement observé des dates limite de consommation (DLC) n'a été recensé.

### **Rappel du dispositif de sécurité et de secours mis en place**

- **Le dispositif de sécurité**

**700** policiers ont été mobilisés pour assurer la sécurité de cet événement.

Une société privée de sécurité a assuré la sécurité dans l'enceinte de la citadelle pour le compte de l'organisateur. **300 agents** de sécurité ont été mobilisés chaque jour. La ville d'Arras a mobilisé également sa police municipale.

**27 militaires** ont été déployés pour la surveillance générale dans le cadre de l'opération Sentinelle.

**Une brigade équestre** de la police nationale était présente.

**Les équipes cynophiles du service de déminage** étaient sur place.

**Des moyens aériens** ont été mis en oeuvre par la police nationale, avec un retour d'images en direct au COD.

- **Le dispositif de secours**

Un important dispositif de secours a été déployé durant le festival.

Chaque jour :

- **16** intervenants secouristes de la Croix-Rouge étaient mobilisés.
- **30** personnels de la protection civile étaient présents.
- **17** personnels du SAMU 62 se sont relayés sur le festival et sur le camping.
- **15** agents du SDIS 62 ont été déployés sur site.